

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1199 du 27 mai 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



SOMMAIRE DU N°1199

EDITORIAL : Un séisme de force zéro pp.1-2

CONJONCTURE : « C'est la fin du laisser-faire » pp. 3-4

ACTUALITES : Contre les austériteurs p. 4 - Porochenko est-il assez «habile» pour sauver l'Ukraine ? p. 5 - Pour mettre fin à la crise du logement p. 5

REPONSES LIBERALES : p. 6

L'AGENDA LIBERAL : pp. 7-8

Un séisme de force zéro

Sur la fameuse échelle de Richter, le séisme qui a secoué la France dimanche est de force zéro.

Je me demande pourquoi les médias et la plupart des commentateurs n'ont eu que le séisme à la plume ou à la bouche : c'est à la fois inconvenant et insensé.

Inconvenant parce que l'on serait au bord de la guerre civile du seul fait que 25 % des électeurs ont porté leurs suffrages sur les candidats du Front National. Le courageux et lucide Président lui-même a déclaré hier au soir la République en danger et a appelé les Français à s'unir pour défendre la mère patrie (celle que les leaders frontistes se flattent aussi de défendre). La France est fière, elle est forte, les Français sont un peuple digne, capable d'entraîner vers le salut un monde en perdition. Qui l'a dit ? Le

socialiste de l'Elysée ou le gaulliste de gauche de Belfort ? A mes yeux, ceux qui jettent l'interdit sur les électeurs du Front sont des diviseurs, et non des rassembleurs, qui n'ont pas affiné leur analyse du scrutin ni entendu les gens dans la rue. Car il y a quantité de gens qui ont voté pour le Front National par rejet simultané de l'Europe, du gouvernement actuel, de la classe politique qu'ils tiennent pour globalement responsables du chômage et de la dégradation de leur propre situation. Ce triple rejet a permis au premier parti de France d'exprimer sa colère, ce premier parti étant de loin celui des abstentionnistes, celui de cette société civile qui ne peut plus souffrir les prétentions, les présomptions et les mensonges de la société politique, y compris ceux de Marine Le Pen. >>

BULLETTIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

Je trouve aussi le mot « séisme » vide de tout sens. Que peut faire le Front National ? En quoi va-t-il changer le sort des Français ? Est-ce un parti de gouvernement, même à supposer que l'on organise demain de nouvelles élections pour améliorer (ce n'est pas difficile) la représentativité de nos députés ? Les solutions du Front ne sont pas miraculeuses, mais simplement utopiques ; elles n'ont aucune chance d'exister, ni demain ni jamais. La France peut-elle se replier sur ses seules ressources ? L'Europe elle-même peut-elle se suffire ? Que veut dire le retour au Franc, sinon le choix d'une monnaie dont la valeur ayant pour contrepartie une dette « souveraine » abyssale chuterait en trois semaines sur le marché des changes ? Ou bien va-t-on revenir au contrôle des changes ? Qui reconduira aux frontières de l'Hexagone ou de l'Europe les immigrés en excédent ? Florent Philippot donne pour principes directeurs du Front la souveraineté et la liberté ; mais a-t-on jamais vu un pays libre dont les citoyens soient prisonniers des frontières de leur Etat ? Une liberté sans libre échange, sans libre choix des produits ni des services, sans banque ni finance : où l'a-t-on jamais vue ? Il est donc évident que la peur du Front National est savamment distillée par les partis classiques dépossédés de leur oligopole. Manuel Vals, François Hollande, ont besoin de cette peur, mais tout autant l'UMP qui n'en finit pas de régler ses comptes internes.

« Aucun changement à l'horizon français ou européen »

Il va donc de soi que les derniers votes ne changeront rien à notre beau pays. Le Président l'a dit : on va continuer dans la même voie, on va même accélérer. « Nous étions au bord du gouffre, nous allons maintenant faire un grand pas en avant » : histoire connue. Il n'y aura pas davantage d'alternative frontiste que de retournement ou de redressement socialiste.

Il n'y aura pas davantage de « séisme » au niveau européen. On a décidé de mettre en avant la progression des anti-européens ou des eurosceptiques. Mais ils sont loin d'être contre l'Europe actuelle pour les mêmes raisons. Entre les Anglais souverainistes, les Grecs communistes insoumis, les groupuscules populistes voire néo-nazis, il n'y a rien de vraiment commun, et qu'on le veuille ou non, c'est Jean Claude Juncker, candidat du PPE, qui sera le prochain Président de la Commission, succédant à Manuel Barroso, du même parti. Dans l'ensemble, ce sont bien les deux blocs, l'un réputé « conservateur » (PPE) l'autre social démocrate (PSE), qui vont dominer le nouveau Parlement. On peut s'attendre à quelques inflexions, mais les problèmes et les faiblesses du gouvernement européen seront les mêmes.

Et les libéraux ? Ils n'ont pas été présents en France, une fois de plus, et si tout le monde a attaqué la bureaucratie bruxelloise, personne n'est allé jusqu'à renier les politiques industrielle, agricole, énergétique, commerciale européennes. Nombreux sont ceux qui veulent au contraire leur donner un nouvel élan, ce qui est contradictoire avec le désir de diminuer le pouvoir bruxellois.

Je tirerai la conclusion de cette analyse anti-sismique en évoquant la fête de l'Ascension, fête d'obligation et pilier du troisième pont de mai. D'abord on respire un peu d'air frais quand on s'élève au-dessus des débats politiques et partisans, la pollution intellectuelle est en train de nous étouffer. Ensuite la signification que les Chrétiens donnent à l'Ascension est celle de « l'envoi en mission » : c'est désormais aux apôtres à porter la Bonne Nouvelle, les croyants sont mis devant leurs propres responsabilités pour aller au devant des autres. Certes, ils n'y vont pas seuls ; s'ils perdent la présence à leurs côtés de Jésus, ils gardent l'accompagnement de l'Esprit Saint qui les stimulera et les guidera.

Les libéraux, en France en particulier, sont parvenus au moment de l'envoi en mission. Ayant pris acte, comme les trois quarts des Français, de l'impasse dans laquelle se trouvent les mécréants, ils ont maintenant à porter la bonne nouvelle de la liberté, c'est-à-dire toutes les promesses d'une société fondée sur l'initiative et la responsabilité personnelles, sur le retrait massif du secteur public, sur la fin de l'Etat Providence, de son omniprésence, de ses privilèges, de ses déficits et de ses dettes, de sa décadence morale et spirituelle.

« A nous de porter la bonne nouvelle de la liberté »

Certes l'Esprit Saint n'est pas directement engagé dans cette mission qui nous incombe, mais il ne saurait à sa façon se désintéresser des initiatives et du sort de ceux qui croient en la liberté, la responsabilité et la dignité de l'être humain.

Pas de panique, pas de séisme : l'Ascension va nous permettre d'aller plus loin.

Jacques Garello

« C'EST LA FIN DU LAISSER-FAIRE »

Cette expression (y compris la faute d'orthographe) résume tout l'illettrisme économique de la classe politique. Bien sûr il revenait au plus illettré de la classe de la donner en pâture au public français : c'est l'inénarrable ministre de l'économie, Arnaud Montebourg, qui confirme ainsi qu'il n'a rien compris à ce qu'est « le laissez-faire, laissez-passer ». Au passage, on aura aussi noté qu'il ne connaît rien aux politiques menées par la Commission européenne, qu'il a taxées de « libérales ». Je propose de remettre les choses à l'endroit.

Legendre et Colbert

C'est à propos du décret dit « Montebourg » élargissant la liste des secteurs économiques dans lesquels l'Etat peut s'opposer à la prise de contrôle des entreprises que cette phrase a été prononcée. « La fin du laissez-faire » : c'est aussi le titre de l'interview d'Arnaud Montebourg dans le journal Le Monde.

Je ne reviendrai pas sur le contenu du décret lui-même, traité dans notre Lettre la semaine dernière, mais sur l'expression du ministre qui, à coup sûr, ne peut prétendre passer pour « un ministre du redressement intellectuel » disions-nous dans cette même Lettre.

Ecrire de cette manière « laissez-faire » est un choix ou une erreur de grande signification. Le laissez-faire fait penser au laisser-aller, au laxisme dans l'attitude, au négligé et au débraillé ; le laissez-faire, c'est l'esprit post-soixante-huitard, y compris dans la dégradation des mœurs.

Ce que les libéraux défendent est radicalement différent, c'est le « laissez-faire ». Mais M. Montebourg doit en ignorer le sens : quand le verbe est à l'impératif, cela change tout. Il faut remonter au XVII^e siècle et à Colbert. Celui-ci recevait une délégation de chefs d'entreprises, menée par Legendre. Colbert, en interventionniste fondateur du colbertisme, leur demande « que puis-je faire pour vous aider ? ». Dans son esprit, cela signifie : subventions, privilèges, monopoles, réglementations, fermeture des professions... La réaction de Legendre a laissé Colbert perplexe : « Laissez-nous faire ». Nous n'avons pas besoin de votre aide et de vos fonctionnaires, pas besoin que l'Etat se mêle de ce que nous savons faire nous-même. Mais au moins ne nous mettez pas de bâtons dans les roues, rendez-nous notre liberté, le reste, nous nous en chargeons.

Rien à voir avec le laxisme implicite du « laissez-faire » à la Montebourg, mais l'usage responsable de la liberté par des entrepreneurs capables d'anticiper les besoins des clients et de rendre les services que ceux-ci attendent.

De Gournay à la reconnaissance constitutionnelle

Moins d'un siècle plus tard, Vincent de Gournay, suivi par François Quesnay et les physiocrates, de Mirabeau père à l'abbé Baudeau en passant par Dupont de Nemours, précisait la formule : « Laissez-faire, laissez-passer ». Laissez-nous faire, c'est la liberté d'entreprendre dans toutes ses dimensions, la liberté contractuelle et la concurrence, et laissez-passer, c'est la liberté du commerce, celle des échanges, alors si limitée en France, même entre les provinces, jusqu'à ce que Turgot arrive à convaincre Louis XVI de la nécessité de la liberté de circulation des marchandises, à commencer par « les grains ».

Notre droit l'a consacré sous le nom de « liberté du commerce et de l'industrie ». Ce principe a même valeur constitutionnelle depuis la décision du 16 janvier 1982 du Conseil constitutionnel : ce qui s'est passé depuis montre quel respect nos politiques ont pour la Constitution ! Ce n'est que la conséquence cohérente des articles de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen sur la liberté et sur le droit de propriété. Nier le « laissez-faire, laissez-passer », c'est nier les droits naturels de l'homme. Nos ministres ont-ils conscience qu'ils nient ainsi la déclaration de 1789, qu'ils sont si fiers de défendre dans leurs discours !

Pour Montebourg, l'Europe est libérale

Le reste de l'interview du ministre en dit long sur sa méconnaissance de la réalité économique. Ce qu'il souhaite « c'est un Etat éclairé qui oriente et construit les choix industriels et économiques de la Nation ». C'est beau comme la planification de la regrettée Union Soviétique. C'est la liberté de Monsieur Montebourg de souhaiter ce modèle économique, et nous voilà bien loin de la sociale démocratie revendiquée par François Hollande. La suite est intéressante : « Ce que nous faisons en France démontre justement qu'il existe des alternatives au laissez-faire qui domine en Europe. Les orientations définies par l'Union, poussées par des gouvernements majoritairement conservateurs et la Commission, sont libérales ».(...) « Si on écoutait les libéraux, on pourrait tout aussi bien décider de mettre en vente notre industrie de défense, fermer le ministère de l'économie et de l'industrie, en somme remplacer la démocratie par les marchés ».

>>

« C'est la fin du laisser-faire » (suite)

Le ministre ne voit pas la contradiction entre les deux phrases : le libéralisme triomphe dans la politique européenne ; et le libéralisme, c'est la liberté des marchés et la fermeture des ministères économiques. Car la réalité européenne est tout sauf libérale, la Nouvelle lettre l'a montré sous la plume de Jacques Garello pendant la campagne des élections européennes. L'Europe de la réglementation, des politiques communes, à commencer par la politique agricole, des directives tatillonnes, c'est tout sauf l'Europe libérale. C'est la réglementation publique qui impose son arbitraire aux marchés. Où Monsieur Montebourg a-t-il vu qu'on avait fermé le ministère de l'économie ou celui de l'industrie ? Il accuse l'Europe de libéralisme, en agitant l'épouvantail du libéralisme ; or la définition qu'il en donne montre que l'Europe n'est pas libérale !

L'ordre politique n'est pas l'ordre marchand

Au-delà de l'ignorance des hommes politiques, ce morceau de bravoure du ministre permet de rappeler quelques fondamentaux. Le but du libéralisme n'est pas de remplacer la démocratie par les marchés, cela n'a aucun sens, sauf à confondre les domaines. Dans l'ordre politique, on peut être pour la démocratie, si elle repose sur l'état de droit, donc sur le respect des droits fondamentaux, qui s'impose à tous, même à l'Etat ou aux majorités. Le vote majoritaire peut être légitime pour remplacer pacifiquement les dirigeants ; il ne l'est plus pour remettre en cause des droits fondamentaux, à commencer par le droit de propriété ou celui d'entreprendre. La démocratie ne signifie pas qu'une majorité spolie une minorité, ni qu'une majorité vienne perturber la liberté personnelle dans l'économie. La démocratie n'est pas légitime en dehors de son domaine.

Dans l'ordre marchand, si on veut parler de démocratie, il faut se référer au « plébiscite quotidien du marché », donc au vote des clients. Et aucune décision émanant d'une majorité électorale ne peut remettre en cause les libres choix des individus lorsqu'ils dépensent leurs revenus, rémunérations des services qu'ils ont rendus à la communauté. On ne peut remplacer la liberté responsable et personnelle par l'arbitraire majoritaire et collectif.

Voilà quelques principes élémentaires de la vie économique, que l'on ne saurait trop rappeler quand on veut participer au redressement intellectuel des Français, et surtout de nos éminents ministres de l'envergure d'Arnaud Montebourg.

Jean Yves Naudet

Contre les austériteurs

Hollande bien placé pour demander à Bruxelles de rompre avec l'austérité

Austériteur : le mot est plus novateur que l'idée qu'il porte. Il a été inventé par Jean Christophe Cambadélis, secrétaire du PS, qui n'a cessé tout au long de la campagne d'expliquer que la France et son gouvernement doivent exiger de leurs partenaires européens la mise en sommeil de la politique d'austérité. Après la défaite du PS dimanche, Cambadélis a mis en cause à nouveau les « austériteurs » (mais il faut une certaine « bravitude » pour les attaquer). Mais c'est aussi la teneur essentielle du discours présidentiel hier au soir : la ligne ne sera pas changée, fort heureusement la France sera là pour remettre l'Europe dans le bon sens, et notre brave Président

se promettait de dire leurs quatre vérités à ses collègues européens dès aujourd'hui : l'austérité ça suffit, ça fait perdre les élections !

Ce faisant, François Hollande prouvait au moins deux choses : la première c'est qu'il se pensait bien placé pour faire la leçon aux gouvernants étrangers, qui ont bâti leur relatif succès sur l'inacceptable austérité qu'ils ont imposée aux Français, Grecs et autres. Sa lucidité est évidente, compte tenu du succès avéré de sa propre politique, mais aussi de la nouvelle crédibilité qu'il a acquise dimanche.

La deuxième chose, c'est qu'il a bien compris comment Marine Le

Pen a réussi ; elle n'a cessé de dénoncer l'Europe comme bouc émissaire de la stagnation et du chômage qui frappent les Français. Puisque Marine a réussi, pourquoi pas lui ? L'Europe « ultra-libérale » : voilà l'ennemi commun, elle veut détruire la République et la Patrie. Elle s'appuie d'ailleurs sur les marchés financiers, sur lesquels s'exprime le capitalisme mondialisé. Mais (un détail qui a sans doute échappé à François et Marine) ce sont eux qui tous les jours permettent à la France de survivre en s'endettant !

Les austériteurs sont d'infâmes spéculateurs. •

Porochenko est-il assez « habile » pour sauver l'Ukraine ?

Légitimé par un vote massif, peut-il en imposer aux Russes et rallier l'Europe ?

Il y a trois traits qui caractérisent Petro Porochenko, élu dimanche dernier Président de l'Ukraine. Le premier est sa fortune et sa renommée, acquise en particulier par la chaîne de télévision très populaire qu'il possède. Le deuxième est la confiance que lui a témoignée le peuple ukrainien : élu dès le premier tour avec 55 % des voix et plus de 40 points d'avance sur Ioulia Timochenko, jadis passionaria de la révolution orange, puis Premier Ministre déchue pour ses agissements peu scrupuleux. Il est certain que c'est un point positif important pour le peuple ukrainien car après les désordres et les médiocres leaders de la place Maïdan, l'affaire de Crimée a visiblement rendu au peuple de Kiev et de l'Ukraine occidentale son unité et sa fierté. Le troisième trait est son « habileté » politique, ce qui signifie qu'il n'a cessé de changer de camp, et

qu'il était encore l'an dernier le ministre des affaires étrangères du gouvernement pro russe de Ianoukovitch. On le compare tantôt à Berlusconi, tantôt à Bernard Tapie (Le Figaro, lundi 26 mai).

Cette habileté va-t-elle lui permettre de relever les défis ukrainiens ? Le premier défi est la restauration de la souveraineté de Kiev sur l'ensemble du territoire, y compris sur la Crimée. C'est évidemment le plus difficile, puisqu'il s'agit d'un affrontement direct avec Poutine. Le Kremlin considère aujourd'hui la Crimée comme partie de la Russie ou, au pire, comme république indépendante. Poutine n'a pas perturbé les élections de dimanche, c'est une chose rassurante. Mais pour autant les commandos russes ou russophiles qui occupent les bâtiments publics dans l'Est de l'Ukraine sont toujours en place,

et difficiles à chasser. Porochenko va tâter la détermination russe en consacrant son premier voyage au Donbass, région traditionnellement hostile à la capitale.

Le deuxième défi est celui de l'économie, frappée en plein cœur par l'instabilité politique, par le pillage des oligarques en place à Kiev jusqu'à maintenant et par le renchérissement du prix du gaz décrété par Moscou. Ces surcoûts ne peuvent être compensés que par une aide financière de l'Union Européenne, mais elle est loin d'être acquise, car Poutine a des moyens de pression sur certaines économies occidentales qui pourraient être tentées de soutenir Kiev. Mais Poutine est-il maître de la situation ? La réponse dépendra sans aucun doute du degré de cohésion et de détermination du nouveau pouvoir à Bruxelles. •

Pour mettre fin à la crise du logement

Bernard Monassier préconise le retour à la fiscalité de 1948

Il est certain que la crise du logement se poursuit et rejaillit lourdement sur le marché de l'immobilier. Mais nos gouvernants, de gauche comme de droite, ont définitivement réglé le problème en donnant priorité au logement social. Or, comme le prouve l'étude publiée par l'Union Nationale de la Propriété Immobilière et rédigée par Jacques Garelo et Nicolas Lecaussin en 2012, c'est précisément le logement social qui est la cause de la crise car, non seulement il est inadapté aux besoins et coûteux, mais aussi il a étouffé toute velléité de concurrence par le parc privé.

Bernard Monassier, dans un article des Echos d'hier lundi 26 mai,

s'écarte de la pensée unique et s'interroge sur les moyens de motiver les ménages à investir dans l'immobilier. Il rappelle les dispositions fiscales d'une loi de 1948 qui exonérait de droits de succession la première mutation d'un bien immobilier ayant fait l'objet d'un permis de construire et exemptait d'impôt sur la fortune le propriétaire du bien. Mais cela ne lui paraît pas suffisant.

D'une part, il faut libérer des terrains à bâtir et réactiver leur marché en supprimant l'impôt sur les plus values (peut-être en exigeant deux ans de possession). D'autre part, il faudrait rendre confiance aux investisseurs. « Or ceux-ci sont apeurés par les textes successifs,

votés depuis trente ans, dont l'objet est de diminuer les droits des bailleurs au profit de nouvelles prérogatives pour les preneurs ». Les relations bailleurs-locataires doivent être régies par de libres contrats.

Pour les libéraux, ces solutions sont tout à fait significatives, d'autant qu'elles sont formulées par une personnalité qui, tout en étant reconnue, ose sortir des sentiers battus, s'élève contre les nuisances réglementaires, fiscales, financières, qui détruisent le logement français, et dénonce la lutte des classes et le collectivisme qui inspirent la législation sur l'urbanisme, la construction et l'investissement immobilier. •

Réponses libérales

Je vous propose d'ouvrir aujourd'hui et par la suite une nouvelle rubrique, dont le but sera double : d'une part, répondre à vos questions sur la mise en œuvre des solutions libérales sur un point qui a retenu votre attention, et pour ce faire recevoir ces questions sur info@libres.org, d'autre part, vous montrer le caractère simple et réaliste des réponses libérales. De la sorte, vous serez à même de persuader d'autres personnes de la pertinence et du bienfait du libéralisme.

Si possible, que ce point soit d'intérêt général et d'actualité. Votre question doit tenir en quatre lignes.

Jacques Garello

Question posée par Monsieur Jean François Copé : est-il conforme au libéralisme d'avoir été poussé à démissionner du poste que j'occupais au sein de l'UMP ?

Certainement pas, mais vous l'avez bien cherché. En effet, c'est l'un de vos grands ancêtres Edouard Balladur qui a inventé la loi dite de « financement des partis politiques ». Dans une démocratie libérale, il n'est pas interdit aux citoyens de soutenir le candidat de leur choix, y compris en finançant leur campagne électorale. En général, les candidats étalent aux yeux de tous le montant des dons qu'ils ont reçus et la liste de certains donateurs : ils administrent la preuve de la quantité et de la qualité des personnes qui les ont choisis. La loi Balladur a eu trois effets pervers : d'abord elle a permis d'éponger toutes les malversations qui faisaient alors l'objet de poursuites judiciaires contre des hommes politiques de tous bords ; ensuite elle a rendu impossible l'émergence de tout nouveau parti puisque seul l'argent donné par l'Etat peut être utilisé ; enfin, elle a mis sous la table l'argent qui ne pouvait pas être mis sur la table. Au soutien financier des candidats et des partis on oppose souvent l'argument gauchiste : seuls les partis de droite bénéficieront des largesses des riches. Milton Friedman, dans « Capitalisme et Liberté », a démontré comment des riches peuvent investir dans des candidats hostiles au capitalisme et inversement. Dans les pays à soutien financier libre, la plus grande partie des fonds récoltés est le fait d'un très grand nombre de petits donateurs et non pas d'un faible nombre de gros donateurs. N'est-il pas réjouissant qu'une foule de petites gens fassent aussi bien que quelques mag-nats pour faire valoir leurs idées ?

Le libéralisme veut aussi que la vie d'un pays ne soit pas soumise au seul rythme électoral. Compte tenu des inévitables glissements du jeu électoral, mis en évidence par la théorie du « public choice », moins on donne de prérogatives aux politiciens et mieux cela vaut. Mais n'avez-vous pas été du côté de l'Etat Providence ? N'avez-vous pas trompé sans cesse les électeurs en leur faisant croire que vous et votre parti étiez en mesure de tout régler, de tout contrôler ? Pourquoi, comme l'exige la démocratie directe, ne pas consulter les citoyens sur des questions simples, dont ils peuvent mesurer l'impact sur leur vie quotidienne, au lieu de leur proposer en un vote bloqué 200 ou 300 propositions, souvent démagogiques, incompatibles ? Les Suisses rejetant le SMIC, est-ce assez clair ?

Il va de soi que ce qui est vrai du financement des partis politiques l'est aussi du financement des syndicats. Mais les députés de votre formation ont refusé la discussion du rapport Perruchot à l'Assemblée Nationale.

Ce que disent les libéraux, c'est qu'il est malsain, injuste et immoral de recevoir de l'argent de l'Etat. Et que ce sont les pays les plus étatisés qui sont ceux où la corruption est au plus haut.

En tous cas, nous vous remercions chaleureusement d'avoir posé cette question. Elle exprime sans doute un intérêt nouveau et soutenu pour le débat d'idées, voire même pour le libéralisme. Votre comportement est exemplaire pour votre formation, où on s'occupe avant tout de la guerre des chefs, et où les questions doctrinales sont volontairement écartées de l'ordre du jour.

Cette question et les réponses qui lui sont apportées sont purement fictives. Elles ont pour seul but d'illustrer le dialogue que vous ne manquez pas de nouer avec la Nouvelle Lettre.

« Envoi en mission » : les libéraux sont bien décidés à porter la Bonne Nouvelle de la Liberté. En ces mois de juin et juillet, les rencontres et congrès vont se succéder à un rythme soutenu. Voici un choix, relativement restreint, de ces événements auxquels vous pourrez participer et amener d'autres personnes.



Mercredi 11 juin à 17 heures

4 B Rue du Colonel Moll, 75017 Paris

Assemblée Générale Annuelle de l'ALEPS

Allons nous provoquer un séisme libéral ?

Depuis longtemps nous l'avons souhaité et décrit. Il serait temps maintenant de le réaliser, il n'y a que quelques mois avant les échéances décisives, si le calendrier actuel est respecté.

Les événements actuels démontrent que le pouvoir en place a un vrai projet de société : détruire l'économie et les bases morales de notre pays, mais que l'opposition n'a aucun projet, sinon de choisir le grand chef qui la conduira à la défaite.

Les libéraux peuvent faire la démonstration de ce que l'on peut faire en France si l'on veut bien rompre avec l'étatisme et libérer les Français des contraintes économiques, sociales, fiscales, intellectuelles et morales qu'ils subissent. Sans doute au cours de cette Assemblée sera présentée une première esquisse d'un programme pour une majorité nouvelle.

Mais il sera également question des moyens de diffuser ce programme et de lui valoir des adhésions.

L'Assemblée Générale devrait aussi être l'occasion de remettre le 17ème prix du Livre Libéral et le 7ème prix de la meilleure rubrique économique. L'an dernier, le prix de la rubrique économique a été attribué à Eric Brunet et le prix du Livre libéral à Florin Aftalion. Le jury de ces prix comprend les anciens lauréats, le bureau de l'ALEPS, et il est placé sous la présidence de Pascal Salin.

A partir de la semaine prochaine (1er juin), les inscriptions peuvent être prises auprès de Madame Jacqueline Balestier au 35 Avenue Mac Mahon (01 43 80 55 18), sur le site www.libres.org par mail à info@libres.org. Nombre de places limité.



**Aix en Provence
25-27 juin 2014**

C'est la onzième édition de l'European Resource Bank, dont le seul défaut est d'être anglophone, mais qui est bien une banque, un lieu où les dépôts intellectuels sont faits par tous les think tanks qui, en Europe, diffusent la pensée libérale. Centres, instituts, Universités, revues, Journaux, rapportent leurs dernières réalisations et annoncent leurs projets immédiats. Tout le monde s'enrichit dans cette diversité créatrice.

C'est donc un événement qui intéresse non seulement ceux qui s'interrogent sur la cote et l'évolution du libéralisme en Europe, mais aussi ceux qui apprécient la rencontre avec les intellectuels libéraux les plus en pointe en Europe en ce moment.

Il y a habituellement deux à trois cents participants, et on notera parmi les intervenants des noms célèbres comme ceux de Gérard Bramoullé, Pierre Garelló, Alain Madelin et Pascal Salin (pour la France), Pierre Bessard (Suisse), Christ Butler, Tom Palmer et Fred Smith (Etats Unis), Michel Kelly-Gagnon (Canada), Barbara Kolm (Autriche), Sascha Tamm (Allemagne), James Bartolomew (Angleterre), Carlo Stagnaro (Italie).

Informations complètes et inscriptions sur le site <http://europeanresourcebank.com>



UNIVERSITÉ EUROPÉENNE
DES LIONS

Aix-en-Provence, 22 - 29 Juin, 2014



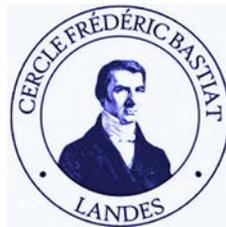
Pour les étudiants, Université Européenne des Lions

Aix en Provence (22-29 juin)

Un nouveau visage de l'Europe ?

Séminaire de découverte et de débats pour les étudiants (autour de 18-25 ans) engagés dans des études supérieures (peu importe leur nature).

Dans un esprit d'ouverture ce séminaire (un groupe en français, l'autre en anglais) est proposé à tous les étudiants, avec ou sans parrainage d'un Lions Club. En tout état de cause se reporter au site summeruniv.com pour obtenir informations sur le programme et modalités d'inscriptions.



**avec le concours de
l'ALEPS, Contribuables associés, Liberté Chérie, l'Institut Coppet, l'iFRAP, l'IREF et
Alternative Libérale**

Programme du 6ème Weekend de la Liberté
Du 4 juillet 2014 au dîner au 6 juillet au déjeuner
Hôtel Caliceo à Saint-Paul-Lès-Dax

Services privés, service public

La dernière Lettre vous a informés du thème de ce week end. Voici maintenant un programme plus détaillé des événements

Accueil dès vendredi 4 juillet à 14h

Vendredi 4 juillet au soir

Présentation du WEL 20h15 par Patrick de Casanove

Dîner débat « **Le libre choix ou la contrainte** » par Damien Theillier. Institut Coppet

Samedi 5 matin

09h00 « **Professionnalisation de la vie politique et poids de la fonction publique** » par Jean-Baptiste Léon, Contribuables Associés

10h30 « **Les transports à travers l'exemple de la SNCF** » par Sandrine Gorreri, Fondation iFRAP

11h30 « **Services privés, service public : l'exemple de l'eau** » par Max Falque, ICREI

Samedi 5 après-midi

14h30 « **L'école à travers l'exemple d'Espérance banlieues** » par Éric Mestrallet, Fondation pour l'école-Espérance banlieues

15h30 « **Les systèmes de santé en France et ailleurs** » par Patrick de Casanove, Cercle Frédéric Bastiat

17h00 « **Services privés, service public : la culture** » par Vincent Ginocchio, Liberté Chérie

18h00 « **Mille-feuille administratif ou subsidiarité** » par Jacques de Guenin, Cercle Frédéric Bastiat

Samedi 5 19h30 - Dîner débat « **Tradition étatiste et actuelle croissance en Afrique : les leçons de la liberté économique** » par Mamadou Koulibaly, Institut Audace Afrique

Dimanche 6 le matin

09h00 « **Stratégie de déréglementation et de privatisation des "services publics"** » par René de Laportalère

10h30 « **Réformer c'est possible l'exemple allemand** » par Alain Mathieu, Contribuables associés

11h30 « **Fonctions régaliennes : faut-il tout déléguer ?** » par Jacques Garello, ALEPS

12h30 Conclusion par Patrick de Casanove

On peut dès maintenant se reporter à www.bastiat.net ou cercle.bastiat@gmail.com ou au 05 59 45 36 47